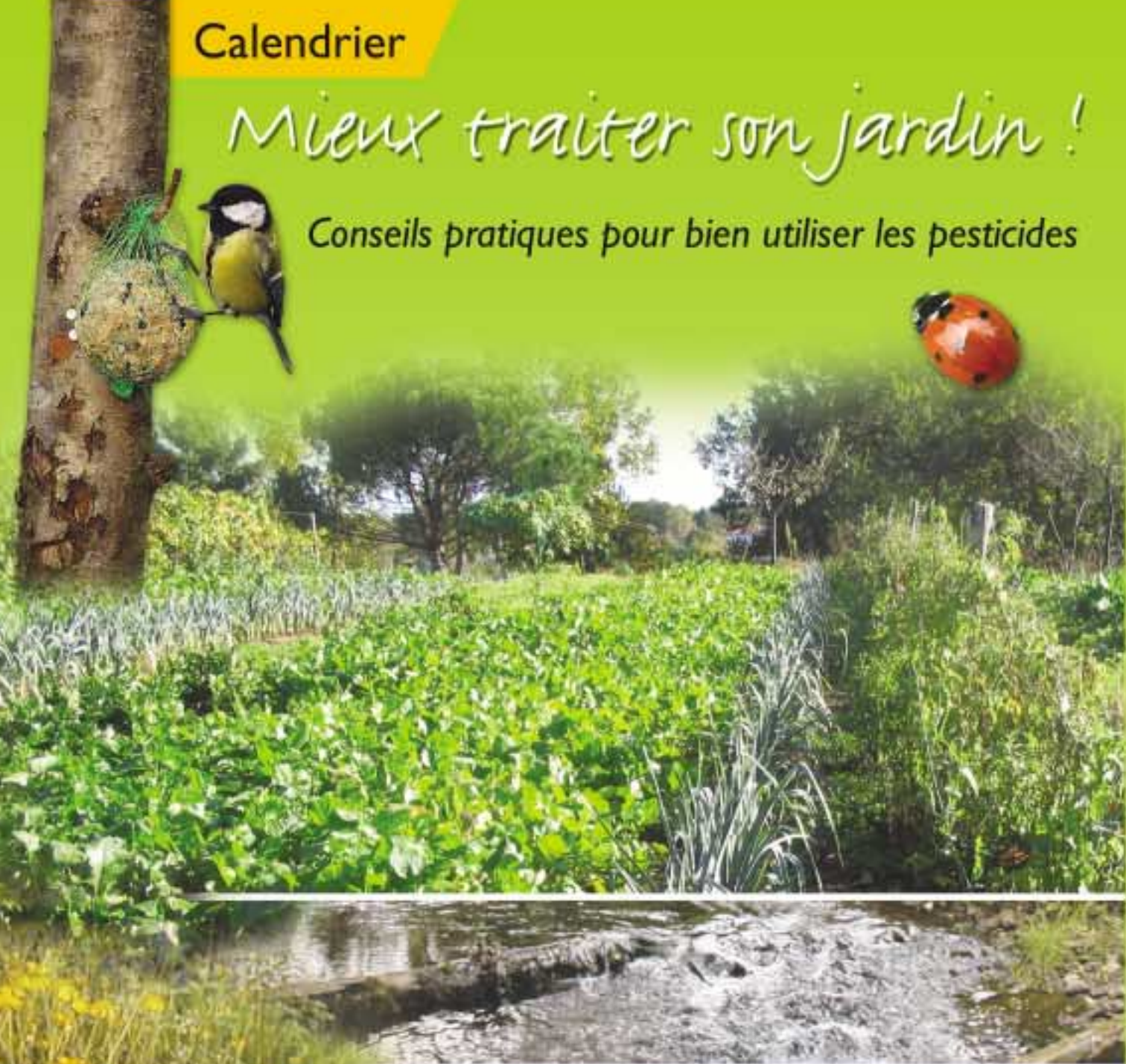


Mieux traiter son jardin !

Conseils pratiques pour bien utiliser les pesticides



Des mauvaises herbes envahissent votre jardin, un insecte attaque vos plantations ou une maladie commence à se propager ?

Vous avez fait un diagnostic précis et vous avez décidé de réaliser un traitement pour protéger votre jardin ? Alors ces conseils sont pour vous. Ils vous permettront de faire ce traitement dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité.



Mode d'emploi

1. Lisez une première fois l'ensemble des conseils de ce document
2. Utilisez la méthode d'étalonnage et reportez la surface; de référence au verso sur le calendrier
3. Accrochez le calendrier dans votre garage ou votre abris de jardin, ainsi vous pourrez suivre mois par mois les événements au jardin ou vous référer, chaque fois que vous le souhaitez, aux conseils de traitement.

Le saviez-vous ?

- ✓ 90% des jardiniers amateurs utilisent des pesticides
- ✓ 50 tonnes de pesticides sont consommées chaque année en Lorraine par les jardiniers
- ✓ 1 gramme de matière active, soit seulement un capuchon de stylo, rend impropre à la consommation humaine 10 000m³ d'eau soit la consommation annuelle de 60 foyers de 4 personnes !!!
- ✓ 80% des jardiniers ne connaissent pas l'impact des pesticides sur l'environnement

Source : AREL 2003 / SRPV Lorraine 2000

Astuce pour étalonner votre pulvérisateur :

Pour étalonner votre pulvérisateur, remplissez-le avec 10 cL d'eau et appliquez-la sur une surface imperméable d' 1 m de large. Mesurez ensuite la longueur de la bande traitée en mètre. En multipliant le chiffre obtenu par 10, vous obtiendrez la surface traitée par votre pulvérisateur pour un litre de produit. Reportez ce chiffre à la rubrique " Je calcule la bonne dose " et utilisez la formule lors de chaque traitement.

Pour en savoir plus

Environnement

- AREL / Metz (57) / 03.87.31.81.55 / <http://www.arel.asso.fr>
- Agence de l'eau Rhin-Meuse / Moulins-les Metz (57) / 03.87.34.47.00 / <http://www.eau-rhin-meuse.fr>
- DIREN / Metz (57) / 03.87.39.99.99 / <http://www.lorraine.ecologie.gouv.fr>

Pesticides /organismes nuisibles /réglementation

- Service Régional de Protection des Végétaux / Malzéville (54) / 03.83.30.41.51
- FREDON / Malzéville (54) / 03.83.33.86.70

Jardinage

- CPIE de Moyenne Montagne Vosgienne / Lusse (88) / 03.29.51.10.81
- Association des Jardiniers de France / Valenciennes (59) / 03.27.46.37.50 Heillecourt (54) / 03.83.56.05.14
- Maison de l'environnement/Vaudigny (54)/ 03.83.52.40.05
- Institut Eco consommation / <http://www.eco-consommation.be/fiches.php> n° 77 sur les associations de plantes

Avant chaque traitement

1. Je fais un diagnostic précis pour savoir si un traitement est nécessaire

Dans près de 50% des cas, les symptômes observés (jaunissement, tâches, retard de croissance...) sont dus à des problèmes physiologiques liés à un sol ou un climat inadapté ou à une mauvaise nutrition de la plante (carence en nutriments, excès de fertilisation ou d'eau).

- Je vérifie que les symptômes sont liés à la présence d'un organisme nuisible ou à la compétition des mauvaises herbes.
- En cas de doute, je demande conseil à des personnes compétentes (associations de jardiniers ou professionnels).



2. Je choisis un produit adapté à mes besoins

- Pour les mauvaises herbes : je choisis un désherbant racinaire pour les allées sablées ou gravillonnées, et un désherbant foliaire pour les surfaces goudronnées ou cimentées, ainsi que pour le reste du jardin,
- Pour les insectes, je vérifie leur stade de développement (œufs, larves, adultes) et choisis un produit adapté à ce stade,
- Pour les maladies, je vérifie bien les symptômes pour choisir un produit adéquat,
- Enfin, je lis les recommandations d'utilisation sur l'étiquette et notamment les délais d'emploi avant récolte.



3. J'utilise uniquement des produits destinés aux amateurs

Pour les reconnaître, c'est simple, l'étiquette doit porter la mention "Emploi Autorisé dans les Jardins (EAJ)".

4. J'utilise un matériel adapté

- J'utilise un pulvérisateur à pression préalable ou entretenue. L'arrosage n'est pas adapté aux traitements avec des pesticides.
- J'étalonne le pulvérisateur une fois par an (cf. astuce au dos).



5. Je regarde la météo

Pour être efficace et limiter les risques pour ma santé, pour mes plantes et pour l'environnement, je ne traite pas :

- en dessous de 5°C et au dessus de 20°C,
- quand il risque de pleuvoir dans les 24 heures qui suivent l'application,
- par grand vent.

Je préfère traiter le soir quand les températures sont plus fraîches, l'humidité plus importante et s'il n'y a pas de vent.



6. Je calcule la bonne dose

- Je respecte les dosages préconisés sur les emballages. Un surdosage ne sera pas plus efficace mais risquera d'abîmer les plantations et de polluer l'environnement !
- J'estime précisément et à l'avance les surfaces à traiter pour calculer la bonne dose :
- je mesure chaque parcelle du jardin pour calculer sa surface.



Rappel des différentes unités de mesures

1 are = 100 m² = un carré de 10 m x 10 m
1L = 100 cm³ = 100 cc = 100 cL = 1000 mL

Pendant le traitement

1. Je prépare la bouillie

Bouillie = eau + produit de traitement

- Je remplis le pulvérisateur sur une allée de gravier ou sur le gazon mais jamais au dessus d'un évier, d'une évacuation d'eaux usées ou d'un égout,
- Je mets un peu d'eau dans le pulvérisateur, j'ajoute le produit et complète avec de l'eau pour atteindre le volume souhaité,
- Si je finis l'emballage de produit, je le rince 3 fois et complète le pulvérisateur avec cette eau de rinçage jusqu'au volume souhaité.



2. Je fais attention aux zones traitées

Attention, toutes les surfaces ne doivent pas être traitées de la même manière :

- **Les zones interdites** : abords de puits, caniveaux, fossés, mares, ruisseaux ou encore des bouches d'égouts...
- **Les zones à risques** : zones imperméables ou en pente (dallages, zones goudronnées ou bétonnées) présentant des risques de ruissellement des pesticides en cas de pluie. Le désherbage manuel est à favoriser,
- **Les zones à risques plus faibles** : les allées, les graviers, les gazons, les potagers peuvent être traités avec des pesticides.



Après le traitement

- S'il me reste de la bouillie à l'issue du traitement, je la dilue (ajouter 2 volumes d'eau pour un volume de bouillie) et je l'épands sur la zone traitée.

Le saviez-vous ?

La bouillie jetée à l'évier ou à l'égout risque de perturber le fonctionnement de la station d'épuration qui n'est pas prévue pour traiter les pesticides et de contaminer les rivières mettant ainsi en danger la faune et la flore aquatiques.

- Je rince l'intérieur du pulvérisateur et j'épands l'eau de rinçage sur les zones traitées.
- Je rince mes équipements de protection (gants et bottes) au jardin, je les lave et je me douche rapidement.
- Si j'ai utilisé un masque à cartouches, je change la cartouche après 20 heures d'utilisation ou une fois par an.
- Enfin, je ramène les emballages de pesticides vidés et rincés à la déchèterie. Il est interdit de les brûler et fortement déconseillé de les jeter avec les ordures ménagères.

Mois

Tâches

Janvier	<ul style="list-style-type: none"> Taille des arbustes à floraison estivale (récupérez les rameaux pour vos boutures). Nettoyage des piquets et tuteurs : un trempage dans de l'eau javellisée ou un passage à la flamme élimine les germes. <p>Astuces : Lors de chaque taille, désinfectez l'outil entre chaque arbre ou arbuste pour éviter de propager les maladies.</p>
Février	<ul style="list-style-type: none"> Coupe des pissenlits du gazon au couteau. Traitement des fruitiers à la bouillie bordelaise contre l'apparition des cloques et moniliose entre le début du gonflement des bourgeons et la floraison. Semis des carottes, choux, poireaux et radis sous châssis. Taille de la glycine.
Mars	<ul style="list-style-type: none"> Plantation des arbres, arbustes, rosiers et premiers glaïeuls. Plantation des ails, oignons et échalotes • Mise en germination des pommes de terre. Taille des rosiers • Arrachage de la mousse du gazon. Semis sous couche du céleri, des tomates et des premières fleurs (pétunia, giroflées, œillets d'Inde, centaurées, zinnias...). Semis des premières carottes, épinards, laitues, poireaux, navets, oignons, persil et pois en pleine terre.
Avril	<ul style="list-style-type: none"> Plantation des glaïeuls, dahlias et bulbes de lis. Semis du gazon • Scarification de la pelouse et piquetage à la fourche bêche. Semis des laitues, carottes, radis, betteraves, persil et des fleurs annuelles en pleine terre. Plantation des pommes de terre. Coupe des tiges florales des tulipes, narcisses et jacinthes après la floraison.
Mai	<ul style="list-style-type: none"> Plantation des fleurs d'été annuelles : œillets d'indes, capucines, gauras, tabacs... Arrachage des bulbes de tulipes, narcisses et jacinthe lorsque les tiges sont desséchées. Semis des haricots verts, salades, radis, concombres, cornichons, courges, potirons, chicorée, poireaux. Paillage des fraisiers • Buttage des pois lorsque les tiges dépassent 15/20cm. Plantation des tomates, aubergines et des choux précoces dès que les gelées ne sont plus à craindre • Taille des forsythias et seringats après la floraison. <p>Astuces : Contre la cloque du pêcher et contre la moniliose, pulvérisez une décoction de prêle • Installez des pièges à insectes dans les arbres fruitiers (pièges jaunes englués).</p>
Juin	<ul style="list-style-type: none"> Coupe des gourmands et des fleurs fanées sur les rosiers. Buttage des haricots et des pommes de terre lorsque les tiges dépassent 20/25cm. Suppression des fruits en excès sur les arbres (1 fruit par bouquet sur pommier et poirier). Taille des haies de conifères. <p>Astuces : Surveillez l'apparition des doryphores et récoltez les manuellement pour les éliminer • Pensez à ramasser régulièrement les fruits véreux dans l'arbre et au sol.</p>
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> Semis des plantes bisannuelles (giroflées, myosotis, pensées...). Repiquage des poireaux d'hiver, des choux, choux-fleurs, chicorée (endive). Début de la cueillette des haricots : tous les matins pour éviter qu'ils ne deviennent filandreux. Soutien des branches des arbres fruitiers trop chargées avec des étais. <p>Astuces : Lors de l'arrosage, évitez de mouiller le feuillage ce qui favorise l'apparition de maladie • Arrosez après la cueillette pour rechauffer les pieds de haricots.</p>
Août	<ul style="list-style-type: none"> Repiquage des plantes bisannuelles semées en juillet et des chicorées. Semis de la mâche, des navets, des oignons et des épinards d'hiver. Elimination des feuilles en excès ou malades sur les tomates et les potirons. Taille des framboisiers remontants après la récolte (préserver les jeunes pousses qui donnent jusqu'aux gelées). Semis des engrais verts (moutarde, phacélie, sarrasin, seigle) après récolte pour éviter que le sol des parcelles ne soit nu.
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> Plantation des fraisiers • Récolte des haricots secs, des pommes de terre et des dernières tomates qui continueront à mûrir. Taille des arbres à noyaux après la récolte (pêchers, pruniers, mirabelliers). Semis du gazon et des laitues d'hiver. <p>Astuces : Récupérez les graines pour vos plantations de l'année suivante (laitue, carotte, tomate, courgette...).</p>
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Plantation des conifères, des framboisiers et des groseilliers. Plantation des fleurs bisannuelles et des bulbes à fleurs (tulipes, crocus, jacinthes, narcisses...). Repiquage des oignons d'hiver. Rentrée des géraniums et des fuchsias en véranda.
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> Plantation des rosiers à racines nues, des arbres fruitiers et des arbustes d'ornement. Arrachage des glaïeuls et des dahlias. Enfouissement des engrais verts (moutarde, phacélie, sarrasin...). Récolte des dernières carottes, navets, betteraves, céleris raves et radis noirs.
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Récolte des choux de Bruxelles et de la mâche. Ramassage des feuilles et fruits au sol ainsi que des fruits momifiés dans les arbres pour éviter la propagation des maladies. Taille des poiriers et pommiers (tant qu'il ne gèle pas). <p>Astuces : Protégez les poireaux avec des feuilles sèches ou de la paille pour pouvoir les arracher même en cas de gel.</p>

Avant chaque traitement

- Je fais un diagnostic précis pour savoir si un traitement est nécessaire
- Je choisis un produit adapté à mes besoins et je vérifie qu'il porte la mention " **Emploi Autorisé dans les Jardins (EAJ)** "
- J'utilise un pulvérisateur et surtout pas un arrosoir (cf. astuce au dos du calendrier pour étalonner chaque année mon pulvérisateur)
- Je regarde la météo et je ne traite pas :
 - en dessous de 5°C et au dessus de 20°C
 - quand il risque de pleuvoir dans les 24 heures qui suivent l'application
 - s'il y a du vent

5. Je calcule la bonne dose :

Surface à traiter	_____ en m ²	
	/	
Surface couverte avec 1 litre	_____ en m ² /L	◀ Reporter ici le résultat de l'étalonnage
	=	
Volume à épandre	_____ en L	

Surface à traiter	_____ en m ²	
	X	
Dose recommandée	_____ en mL de produit/m ²	
	= _____ ou en g de produit/m ²	
Quantité de produit à utiliser	_____ en mL ou en g	

- Je me protège en portant des gants (nitrile /néoprène), des bottes, des vêtements de protection imperméables, un chapeau, des lunettes et si possible un masque filtrant

Pendant le traitement

Bouillie = eau + produit de traitement

- Je prépare la bouillie sur une allée ou sur la pelouse
- Je mets un peu d'eau dans le pulvérisateur et j'ajoute la dose calculée de produit
- Si je finis un produit, je rince l'emballage 3 fois et complète la bouillie avec les eaux de rinçage
- Je complète avec de l'eau pour atteindre le volume souhaité
- Je fais attention aux zones traitées
 - zones interdites :** abords de puits, caniveaux, bouches d'égout, fossés, mares, ruisseaux...
 - zones à risques :** zones imperméables ou en pente (terrasses, dallages, zones goudronnées ou bétonnées...)
 - zones à risques plus faibles :** toutes les zones perméables (allées, graviers, gazons, potagers...)

Après le traitement

- S'il me reste de la bouillie, je la dilue avec 2 volumes d'eau pour un volume de bouillie et je l'épands sur la zone traitée.
- Je ne jette surtout pas les résidus de bouillies et les eaux de rinçage à l'évier.**
- Je rince l'intérieur du pulvérisateur et j'épands l'eau de rinçage sur les zones traitées.
 - Je rince mes équipements de protection (gants et bottes) au jardin, je les lave et je me douche rapidement.
 - Enfin, je ramène les emballages de pesticides vidés et rincés à la déchèterie.

En cas d'accident, numéros d'appel des secours :

Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison (Nancy)	03.83.32.36.36